

Image not found or type unknown



Entree de 2 lots cote à cote, toujours en partie commune ou pas.

Par **cloclo40**, le 14/11/2014 à 18:42

Bonjour

Nous avons construit sur un lot, notre voisin ayant le 2ème lot d'un lotissement de 2 lots bordant une route.

Le geometre a trace la limite de propriete jusqu'au bord de la route si bien que je voulais construire un muret jusqu'à la route.

Mon voisin me dit que ce n'est pas possible car les entrees(independantes) de lotissement sont toujours des parties communes ce qui contredit le plan.

Que faut il en penser
claude.